
 <p><b>ACADÉMIE DE NANCY-METZ</b> Liberté Égalité Fraternité</p>	<p>Rectorat de l'académie de Nancy-Metz Division des examens et Concours DEC2 – Bureau 106 2 rue Philippe de Gueldres CO n°30013 54035 NANCY Cedex Tél : 03 83 86 23 86/03 83 86 22 05 Mail : ce.dec-dcs@ac-nancy-metz.fr</p>	<p><b>NOTICE EXPLICATIVE</b> <b>CANDIDATS</b> <b>AU BREVET D'INITIATION</b> <b>AERONAUTIQUE</b> <b>SESSION 2021</b></p>
<b>INSCRIPTIONS</b>		
<b>DATES D'INSCRIPTION</b>	<b>Du mercredi 27 janvier 2021 au mercredi 10 mars 2021 à 17h00</b>	
<b>CONDITIONS D'INSCRIPTION</b>	<p>- le Brevet d'Initiation Aéronautique est ouvert à tous sans limite d'âge. Les savoirs requis en mathématiques et physique sont néanmoins du <b>niveau de troisième</b></p> <p>- les candidats sous statut scolaire (collèges – lycées) doivent s'inscrire à l'examen <b>dans l'académie dans laquelle se situe leur établissement.</b></p> <p>- les candidats individuels se présentent <b>dans l'académie dans laquelle se situe leur résidence</b></p>	
<b>INSCRIPTION SUR INTERNET</b>	<p>• <b>Les candidats scolaires</b> sont inscrits par leur établissement d'origine à l'adresse : <b>PARTAGE</b> (connexion chef d'établissement) /bouquet de services / rubrique « portail » Portail « ARENA » /examen et concours/ rubrique « Gestion des candidats » (CYCLADES) <u>Les établissements n'ayant pas accès au BIA depuis leur portail Cyclades devront se signaler à la DEC pour ouverture du service : 03.83.86.23.86 – ce.dec-dcs@ac-nancy-metz.fr</u></p> <p>• <b>Les candidats individuels</b> s'inscrivent sur Cyclades à l'adresse : <a href="https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil">https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil</a></p> 	
<b>ÉDITION ET VÉRIFICATION DES CONFIRMATIONS</b>	<p>Les confirmations d'inscription devront être éditées et signées par chaque élève et le représentant légal pour le candidat mineur après avoir contrôlé les informations d'état civil. Ces informations devront être exactes pour l'édition des diplômes. Toute modification à apporter sur les confirmations doit être indiquée <b>en rouge de façon très lisible.</b> Veiller à renseigner une adresse mail valide et régulièrement consultée</p>	
<b>RETOUR DES DOSSIERS</b>	<p>Les confirmations devront être retournées au plus tard le <b>mercredi 17 mars 2021</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les candidats scolarisés : à leur établissement d'origine</li> <li>- pour les candidats individuels : <b>versement en ligne</b> de pièces jointes sur Cyclades</li> </ul> <p>Les confirmations d'inscription devront être conservées au sein de l'établissement. Elles sont toutefois susceptibles d'être demandées à tout moment par le service de la DEC du rectorat. Les <b>modifications</b> éventuelles seront à communiquer par mail (<a href="mailto:ce.dec-dcs@ac-nancy-metz.fr">ce.dec-dcs@ac-nancy-metz.fr</a>)</p>	
<b>PIÈCE JUSTIFICATIVE À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER</b>	<p><b>Une copie* de pièce d'identité pour justification de l'état civil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité</li> <li>ou • photocopie du livret de famille ou photocopie du passeport en cours de validité</li> </ul> <p>*document à verser en ligne uniquement au format .Pdf pour les individuels</p>	
<b>ÉPREUVES</b>		
<b>CALENDRIER</b>	<p>Les épreuves se dérouleront le <b>mercredi 19 mai 2021 à 14h00.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Epreuve obligatoire – coefficient 5 – de 14h00 à 16h30</li> <li>• Epreuve facultative d'anglais de 16h30 à 17h. Seuls les points excédant 10/20 sont pris en compte</li> </ul> <p>Le lieu des épreuves sera indiqué sur la convocation envoyée au plus tard quinze jours avant le début de ces dernières.</p>	
<b>MODALITÉS</b>	<p style="text-align: center;">Consulter l'arrêté du 19 février 2015 <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030262180/2021-01-18/">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030262180/2021-01-18/</a></p>	

Les candidats trouveront des informations pratiques relatives au Brevet d'Initiation Aéronautique sur le site du Comité d'Initiation Régional à l'Aéronautique et au Spatial (C.I.R.A.S.) à l'adresse suivante :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ciras>

